

La Chambre de commerce et d'industrie de la Baie-des-Chaleurs salue l'adoption du projet de loi 3 et la sauvegarde de la circonscription de Bonaventure

New Richmond, le 12 juin 2026 – La Chambre de commerce et d'industrie de la Baie-des-Chaleurs ([CCIBDC](#)) accueille avec grande satisfaction l'adoption du projet de loi 3, qui assure le maintien de la circonscription de Bonaventure et préserve ainsi une représentation politique essentielle pour notre région.

Depuis l'annonce du redécoupage électoral qui menaçait l'existence de notre circonscription, la Chambre s'est mobilisée activement afin de faire valoir l'importance de maintenir une voix forte et représentative pour les citoyens, les entreprises et les organisations de la Baie-des-Chaleurs. Par ses interventions publiques, ses représentations auprès des décideurs et sa participation aux efforts régionaux, la Chambre a contribué à porter ce message avec conviction. Il faut d'ailleurs souligner l'initiative du front commun du 3 juin dernier à l'Assemblée nationale par la CCIBDC et la Chambre de commerce de l'Est de Montréal.

« Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que la mobilisation régionale a porté ses fruits. Les entreprises, les élus municipaux, les organismes et les citoyens ont parlé d'une seule voix pour rappeler l'importance d'une représentation politique forte pour notre territoire. La Chambre est fière d'avoir participé à cet effort collectif qui a permis de préserver la circonscription de Bonaventure », a déclaré Valentine Palma, directrice générale de la CCIBDC.

La Chambre tient également à souligner le travail transpartisan qui a permis d'en arriver à ce résultat. Au-delà des affiliations politiques, des élus de différentes formations ont reconnu la réalité particulière de la Gaspésie et la nécessité de préserver une représentation adéquate des régions éloignées au sein de nos institutions démocratiques.

« Cette décision démontre qu'il est possible de mettre de côté les lignes partisans lorsque les intérêts d'une région sont en jeu. Nous remercions l'ensemble des parlementaires qui ont travaillé de façon constructive afin de protéger la voix de la Gaspésie à l'Assemblée nationale », a ajouté Mme Palma.

Le maintien de la circonscription de Bonaventure constitue une victoire importante pour la vitalité démocratique, économique et sociale de notre territoire.

Maintenant que nous savons que les citoyens de la région pourront compter sur une circonscription de Bonaventure lors des prochaines élections provinciales, la Chambre de commerce et d'industrie de la Baie-des-Chaleurs entend poursuivre son travail de représentation.

« La bataille pour préserver notre circonscription est derrière nous. Le prochain défi est maintenant de nous assurer que les candidates et candidats des différents partis s'engagent

concrètement à répondre aux enjeux prioritaires de la Baie-des-Chaleurs et de nos entreprises.»,
a conclu Valentine Palma.

– 30 –

Source :

Valentine Palma

Directrice générale

Chambre de commerce et d'industrie de la Baie-des-Chaleurs

C. 418 983 3125

valentine@ccibdc.ca